



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

La Directrice

Dossier suivi par : Frédéric LAVALETTE

Tél. : 02.41.87.33.36

Mail : [f.lavalette@inao.gouv.fr](mailto:f.lavalette@inao.gouv.fr)

La Directrice de l'INAO

à

Direction Régionale de l'Environnement,  
De l'Aménagement et du Logement  
Des Pays de la Loire

Unité Départementale de la Loire-Atlantique

Objet : Installation classée  
Communes de Moisdon-La-Rivière,  
Erbray et Le Petit-Auverné (44)

Angers, le 12 janvier 2018

Par courriel en date du 19 décembre 2017, vous avez bien voulu faire parvenir à l'INAO, pour examen et avis, un dossier présenté par la SARL IEL Exploitation relatif au projet parc éolien du Crossais situé sur le territoire des communes d'Erbray, Moisdon-la-Rivière et Le Petit-Auverné.

Les communes d'Erbray, Moisdon-la-Rivière et du Petit-Auverné se situent dans l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) "Maine-Anjou", ainsi que dans l'aire géographique des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Val de Loire", "Cidre de Bretagne ou Cidre Breton", "Bœuf du Maine", "Oie d'Anjou", "Pâté de campagne Breton", "Volailles d'Ancenis", "Farine de Blé noir de Bretagne" et de l'IG "Whisky de Bretagne".

Nos services recensent actuellement 8 opérateurs situés sur ces communes et concernés par l'un de ces signes de qualité.

Cependant, après étude de ce dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP/IGP concernées.

Pour la Directrice de l'INAO,

Et par délégation,

Pascal CELLIER

**INAO** - Délégation Territoriale Val de Loire

SITE D'ANGERS

16 rue du Clon

49000 ANGERS

TEL 02 41 87 33 36

[www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)